

Présentation de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles et de ses membres



Présentation de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles et de ses membres

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table) est incorporée depuis 1995, mais elle rassemble des regroupements provinciaux depuis le milieu des années 80.

Les travaux de la Commission Rochon (1988), sur la réforme du système de santé et des services sociaux, avaient alors suscité une importante mobilisation dans le milieu des organismes communautaires (la moitié des 800 mémoires provenaient du communautaire). À compter de 1990, une douzaine de regroupements provinciaux décident de se réunir sur une base plus régulière, notamment afin d'analyser les conséquences du projet de loi 120 (1993) et du livre blanc *Une réforme axée sur le citoyen*.

En 2020, la Table rassemble 43 regroupements nationaux, actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci abordent la santé et les services sociaux sous différentes perspectives : femmes, jeunes, hébergement, famille, personnes handicapées, communautés ethnoculturelles, sécurité alimentaire, santé mentale, violence, périnatalité, toxicomanie, etc. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions. Ce sont par exemple des maisons de jeunes, des centres de femmes, des cuisines collectives, des maisons d'hébergement, des groupes d'entraide, des centres communautaires, des groupes qui luttent contre des injustices, ayant des répercussions sur la santé, etc.



Par, pour et avec les communautés dont ils sont issus, les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux sont autant de réponses collectives à une quête de justice sociale. Avec leurs actions innovatrices, leurs pratiques originales et leur vision globale, ils atteignent tous les milieux et constituent des ressources aussi variées qu'essentielles. Plus de deux millions de citoyennes et citoyens s'y retrouvent pour renforcer des milliers de communautés.

Lieu de mobilisation, de concertation et de réflexion, la Table développe des analyses critiques portant sur différents aspects entourant le système de santé et de services sociaux en général, de même que sur toute politique pouvant avoir un impact sur la santé et le bien-être de la population.

En tant qu'interlocutrice du ministre de la Santé et des Services sociaux, la Table a un grand rôle à jouer que ce soit directement auprès des ministres aux fonctionnaires du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). La Table facilite notamment l'information des groupes et regroupements ainsi que leur participation lors de consultations. La contribution de la Table porte également sur l'application de la Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire de 2001 (Politique) et sur les manières d'assurer l'équité de traitement des groupes recevant du financement du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Très active pour améliorer le fonctionnement l'équité au sein du PSOC, la Table intervient de plus de différentes manières pour obtenir un rehaussement significatif du financement du Programme et son indexation annuelle des subventions en fonction de la hausse des coûts de fonctionnement des groupes (en remplacement de l'Indice des prix à la consommation qui n'est pas adapté).

La Table soutient les regroupements provinciaux qui en sont membres, ce qui rejaille sur les groupes de base dans toutes les régions du Québec. Elle facilite le partage des expertises entre les regroupements ainsi qu'entre les groupes eux-mêmes, notamment par ses outils de communication (MÉMO, Facebook, Twitter).

Les interventions de la Table visent l'amélioration globale de la société. De tout temps, elle est intervenue sur les sujets d'intérêt public que sont les programmes sociaux, les services publics, le respect des droits, notamment d'association, et évidemment sur les conditions de vie et de travail de la population. Elle agit soit à l'intérieur des coalitions dont elle est membre, soit sur ses propres bases.

Depuis ses débuts, la Table s'allie activement à plusieurs instances des mouvements communautaires et syndicaux dans lesquelles elle défend particulièrement les enjeux liés à la santé, au maintien de l'autonomie des groupes communautaires et à la défense des droits de la population en général. Elle est une membre active du *Réseau québécois de l'action communautaire autonome* (depuis sa création en 1996), de la *Coalition Solidarité Santé* (depuis sa création en 1991), de la *Coalition Main Rouge* (depuis sa création en 2009) et de la *Ligue des droits et libertés* (depuis 2010).

Composition du comité exécutif de la Table pour 2021-2022 :

- Gaëlle Fedida, présidente, Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale
- Barbara Aberman, secrétaire, Regroupement des organismes ESPACE du Québec
- Renée Ouimet, trésorière, Mouvement Santé Mentale Québec
- Fatima Ladjaj, Intergénération Québec
- Vincent Marcoux, Association québécoise des centres d'intervention en dépendance

Coordonnatrice :

Mercédez Roberge, 514-690-7826, coordination@trpocb.org

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles
1, rue Sherbrooke Est, Montréal, QC, H2X 3V8 | 514-844-1309 | info@trpocb.org | www.trpocb.org
facebook.com/TableDesRegroupements | Twitter : @trpocb.org

Les 43 regroupements membres de la Table interviennent sur des thématiques spécifiques et de diverses manières

En matière de violence conjugale, familiale et sexuelle, en soutenant les femmes et les enfants qui en sont victimes par de l'hébergement, la sensibilisation de la population et l'éducation à la non-violence, par la défense des droits, etc.:

- À cœur d'homme - Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence
- Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale
- Fédération des maisons d'hébergement pour femmes
- Regroupement des auberges du cœur du Québec
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
- Regroupement des organismes Espace du Québec
- Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

En matière de planification des naissances, de périnatalité, de soutien à l'allaitement et de soutien aux parents de jeunes enfants :

- Fédération du Québec pour le planning des naissances
- Fédération Nourri-Source
- Mouvement allaitement Québec
- Premiers Pas Québec
- Regroupement Naissance-Renaissance

En situation d'urgence, par de l'écoute et du soutien aux personnes et dans la défense et l'expression de leurs droits :

- Association des centres d'écoute téléphonique du Québec
- Association des organismes de justice alternative du Québec
- Association québécoise de prévention du suicide
- Équijustice
- Fédération des Centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes

En matière de sécurité alimentaire :

- Banques Alimentaires du Québec
- Regroupement des cuisines collectives du Québec
- Regroupement des Popotes roulantes

En soutien aux femmes, aux jeunes, aux familles, aux personnes âgées, aux communautés ethnoculturelles par l'entraide, l'empowerment et par des lieux pour briser l'isolement :

- Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux
- Association québécoise des centres communautaires pour aînés
- Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec
- Fédération des centres d'action bénévole du Québec
- L'R des Centres de femmes du Québec
- Regroupement des maisons de jeunes du Québec
- Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
- Réseau québécois d'action pour la santé des femmes

En soutien aux proches aidants, en favorisant le parrainage et l'entraide intergénérationnelle:

- Association des Grands Frères et des Grandes Soeurs du Québec
- Intergénération Québec
- Regroupement des aidants naturels du Québec
- Regroupement québécois du parrainage civique

En soutien aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, de santé physique, de dépendances, d'itinérance, de discriminations, des personnes handicapées, par des actions visant la fin des exclusions liées à ces conditions, par des ressources variées, la défense de leurs droits, l'entraide, etc.

- Association des groupes d'intervention en défense de droit en santé mentale du Québec
- Association québécoise des centres d'intervention en dépendance
- Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le SIDA
- Connexion TCC - Regroupement des associations de personnes traumatisées cranio-cérébrales du Québec
- Mouvement santé mentale Québec
- Regroupement des associations de parents PANDA du Québec
- Regroupement des associations de personnes aphasiques du Québec
- Regroupement des organismes communautaires pour le Travail de rue
- Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec
- Réseau Avant de Craquer - Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale
- Société québécoise de la fibromyalgie

Les regroupements membres de la Table contribuent à la vie démocratique québécoise et à la transformation sociale

Les regroupements provinciaux démontrent quotidiennement la valeur de leurs analyses et l'importance de leur apport à la société québécoise. Ils jouent un rôle essentiel tant auprès de la population qu'auprès de leurs membres, par leur rayonnement, leurs expertises et les alliances qu'ils forment au sein de divers mouvements sociaux :

- en regroupant des milliers d'organismes répartis dans toutes les régions québécoises;
- en favorisant la participation de milliers de citoyens et de citoyennes aux débats de société, en plus d'y contribuer comme regroupements
- en agissant en amont des difficultés par leur travail au niveau de la prévention et de la promotion de la santé globale des personnes et de la société;
- en s'alliant aux divers mouvements sociaux, notamment pour s'opposer à la marchandisation et à la privatisation des services publics;
- en favorisant l'exercice de la démocratie au sein des groupes et dans la société en général;
- en participant à de nombreuses instances consultatives gouvernementales et en facilitant la participation des groupes de base, autant que de la population;
- en défendant l'autonomie, les pratiques du mouvement communautaire autonome et leur apport à la société;
- en renforçant la capacité d'agir des communautés et la solidarité, par une approche « PAR-POUR-AVEC »;
- en agissant dans une visée de transformation sociale et d'éducation populaire;
- en s'opposant aux mesures et décisions qui appauvrissent la population et détruisent le filet social et compromettent le respect et l'exercice des droits économiques et sociaux;
- en défendant les intérêts de la population dans son ensemble, et non des intérêts spécifiques ou corporatistes;
- en incitant l'État à assumer pleinement ses responsabilités envers la population et en le tenant redevable envers celle-ci.